HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE
BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS

BOLLETTINO
SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0062

Sabato 07.02.2004

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre Giovanni Paolo II ha rivolto agli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia (Province di Lyon e di Clermont), incontrati questa mattina e ricevuti nei giorni scorsi, in separate udienze, in occasione della Visita "ad Limina Apostolorum":

● DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur le Cardinal, chers Frères dans l'Épiscopat,

1. C'est avec joie que je vous accueille, Évêques des provinces ecclésiastiques de Lyon et de Clermont, au terme de votre Visite *ad limina*. Il s'agit toujours d'un moment fort de ressourcement spirituel, grâce à la prière célébrée en commun sur les tombes des Apôtres Pierre et Paul, prière qui ravive en nous la conscience de la valeur irremplaçable du témoignage chrétien, parfois jusqu'au martyre, et de l'enracinement apostolique de notre foi. C'est aussi un temps de partage fraternel et de travail, permettant de fortifier notre sens de l'Église, grâce aux rencontres avec le Successeur de Pierre, garant de la communion ecclésiale, et avec les différents Dicastères. Je souhaite particulièrement la bienvenue aux nouveaux évêques, nombreux dans votre groupe, et je remercie chaleureusement Monsieur le Cardinal Philippe Barbarin, Archevêque de Lyon et Primat des Gaules, qui vient, en votre nom, de me présenter vos deux régions et quelques-unes de vos préoccupations pastorales. Vous évoquez une situation souvent difficile, due au manque de pasteurs et à la sécularisation des mentalités, alors que vos diocèses s'efforcent avec courage de préparer l'venir.

2. Je souhaite aujourd'hui m'arrêter avec vous sur la vie de l'Église diocésaine. Depuis la dernière Visite *ad limina* des Évêques de France en 1997, beaucoup de diocèses ont entrepris une réflexion importante sur la vie et le rôle des paroisses, rendue nécessaire à cause de l'évolution démographique et de l'urbanisation grandissante, mais aussi en raison de la diminution du nombre des prêtres, qui se fera encore plus sentir dans les années à venir. Dans bien des diocèses, ce travail s'est réalisé dans le cadre d'un synode diocésain, dans d'autres, on a entrepris ce qu'on a appelé une «démarche synodale», essayant dans tous les cas d'impliquer largement les pasteurs et les fidèles, pour évaluer ensemble ce que représente la paroisse dans la vie de l'Église et quel doit être son avenir. Le plus souvent, l'Évêque a décidé ensuite de mettre en œuvre une

réorganisation pastorale de tout le diocèse, soit en créant de nouvelles paroisses, moins nombreuses et mieux adaptées, soit en regroupant les paroisses existantes dans des ensembles plus cohérents, afin de mieux servir les besoins de l'évangélisation.

3. Loin de se limiter à une simple réforme administrative et à un nouveau découpage des limite paroissiales, cette réflexion pastorale a permis de faire un véritable travail de formation permanente et de catéchèse avec les fidèles, leur permettant de s'approprier de manière plus consciente les richesses de ce qui constitue la vie d'une paroisse, à savoir les trois grandes missions de l'Église : la mission prophétique, caractérisée par la charge d'annoncer à tous les hommes la Bonne Nouvelle du salut, mission confiée à l'Église par le Seigneur lui-même; la mission sacerdotale, qui consiste à participer à l'unique Sacerdoce du Christ en célébrant les mystères divins; la mission royale enfin, qui s'exprime dans le service envers tous, à la manière du Seigneur Jésus.

Ainsi les fidèles ont pu évaluer ensemble la manière dont la paroisse s'acquittait concrètement de ses tâches, tout en apprenant à les relier entre elles et en comprenant mieux ce qui en fait l'unité. Il est en effet essentiel pour les fidèles de bien saisir que la catéchèse des enfants, la vie de prière, le service des malades, ne sont pas des activités les unes à côté des autres, confiées à des «spécialistes» ou à des bénévoles, mais qu'elles correspondent à des missions fondamentales de la vie chrétienne et qu'elles sont par conséquent le bien de tous, comme l'a si justement exprimé saint Paul en appliquant à l'Église la comparaison du corps (cf. *1 Co* 12, 12-28). Toute communauté ecclésiale, et particulièrement la paroisse, qui est la cellule de base de la vie de l'Église diocésaine, doit annoncer l'Évangile, célébrer le culte qui revient à Dieu et servir à la manière du Christ.

Il importe également de veiller à ce que la communauté paroissiale exprime la diversité des membres qui la composent et la variété de leurs charismes, et qu'elle s'ouvre à la vie des associations ou des mouvements. Elle sera alors une expression vivante de la communion ecclésiale, qui met les biens de chacun au service de tous (cf. *Ac* 4, 32) et qui ne se ferme jamais sur elle-même. Ainsi les fidèles auront le souci de la communion dans la paroisse et se sentiront membres tant du diocèse que de l'Église tout entière (cf. *Code de Droit canonique*, can. 529 § 2).

4. Cette prise de conscience de l'identité véritable de la paroisse, qui n'est pas seulement un territoire géographique ou une subdivision administrative, mais bien la communauté ecclésiale fondamentale, s'est accompagnée également pour les fidèles d'une redécouverte de l'identité propre du diocèse. Lui non plus n'est pas seulement une circonscription administrative, il est d'abord la manifestation d'une réalité ecclésiale : l'Église diocésaine, «portion du peuple de Dieu, confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur» (cf. *Christus Dominus*, n. 11). Le diocèse est donc une entité vivante, une réalité humaine et spirituelle, famille de communautés que sont les paroisses et les autres réalités ecclésiales présentes sur le territoire.

Il me plaît de souligner l'importance de cette redécouverte de l'Église dans sa véritable nature : elle n'est ni une administration ni une entreprise, elle est d'abord une réalité spirituelle, faite d'hommes et de femmes appelés par la grâce de Dieu à devenir fils et filles de Dieu, et entrés dans une fraternité nouvelle par le Baptême qui les a incorporés au Christ.

5. La redécouverte de la nature sacramentelle de l'Église, qui est aussi «communion missionnaire» (*Christifideles laici*, n. 32), doit donc s'exprimer dans une nouvelle dynamique toute orientée vers l'évangélisation. Vos diocèses l'ont bien compris, en choisissant pour objet de leur réflexion synodale une perspective à visée missionnaire, comme la réorganisation pastorale du diocèse, l'évangélisation des jeunes ou la pastorale des sacrements. La mobilisation des énergies de tous sur un tel objectif permet de dégager des priorités pastorales concrètes, qui sont ensuite mises en œuvre plus facilement sur le terrain par tous les acteurs pastoraux. De même, le fait de travailler longuement ensemble, prêtres et laïcs, sur une question aussi décisive que l'avenir de la communauté chrétienne permet de se découvrir en profondeur, d'apprécier les implications et les rôles spécifiques des uns et des autres dans la vie de l'Église, et de mieux percevoir la communion ecclésiale qui met en valeur l'estime et la complémentarité des différences ainsi que le service commun du Christ et de nos frères dans une même foi.

Avec vous, je me réjouis des rassemblements diocésains que vous avez pu réaliser, notamment les rassemblements de jeunes auxquels vous portez, avec toute l'Église diocésaine, une attention particulière. Ils permettent de mieux percevoir le sens de l'Église-communion, puisque ce sont des personnes venues de différents groupes, de différents lieux, de différentes sensibilités, qui sont appelées à se rencontrer pour faire route ensemble, comme le dit précisément l'étymologie du mot synode. J'appelle de mes vœux une unité et une cohérence toujours plus intenses autour des Pasteurs chargés de conduire le troupeau. À ce propos, je sais que vous veillez à accueillir les groupes et les prêtres de sensibilités plus traditionnelles, et il est sans doute possible d'aller encore plus loin en ce sens. Il revient aussi aux membres de ces communautés plus traditionnelles de s'ouvrir aux autres réalités et sensibilités des Églises locales, pour prendre une part toujours plus active à la vie diocésaine, selon l'enseignement du Concile Vatican II. Comme tous leurs frères prêtres, les prêtres de ces communautés ont un rôle pastoral spécifique à jouer auprès des fidèles, en manifestant concrètement leur communion filiale avec l'Évêque, et ainsi avec l'Église universelle, et en se rendant disponibles aux appels pour la mission.

Pour être fidèle au sens de la mission, qui est une nécessité vitale pour l'Église et l'expression de «son identité la plus profonde» (cf. Paul VI, *Evangelii nuntiandi*, n. 14), on ne peut bien sûr se contenter de remodeler les outils de nos Églises par une simple adaptation de la dimension territoriale des paroisses. Il convient également de s'ouvrir à d'autres dimensions, en prêtant la plus grande attention aux phénomènes sociaux nouveaux et à tous les «aréopages modernes» (*Redemptoris missio*, n. 37). Pour mieux y parvenir, certains diocèses ont décidé d'associer leurs forces apostoliques, en mettant au service des diocèses les plus démunis des prêtres disponibles pour la mission. Je salue cette initiative et je souhaite qu'elle puisse être reprise ailleurs, éventuellement sous d'autres formes, et peut-être dans le cadre des nouvelles provinces, là où les disparités de moyens sont importantes et risquent de pénaliser certains diocèses. Puissent tous les prêtres auxquels des demandes semblables sont faites se rendre disponibles !

6. Dans vos rapports, vous manifestez l'importance que vous donnez au fait que la liturgie soit célébrée solennellement dans l'Église cathédrale, autour de l'Évêque et de ses prêtres, et avec un grand concours de fidèles, à plusieurs occasions au cours de l'année, comme lors de la Messe chrismale ou au moment des Ordinations. La liturgie devient ainsi cette «principale manifestation de l'Église» (cf. *Sacrosanctum Concilium*, n. 41), où tout le peuple de Dieu se rassemble dans le lieu qui représente la communion visible de l'Église diocésaine et où il prend conscience de manière plus profonde de son identité, en retrouvant sa source sacramentelle qui est le Christ Seigneur, Verbe fait chair, dont l'Esprit agit par le ministère des pasteurs, en premier lieu de l'Évêque. Le corps ecclésial manifeste ainsi la diversité de ses membres, en même temps que les liens qu'ils ont entre eux, et chacun avec l'Évêque, serviteur de la communion entre tous.

L'assurance que la vie chrétienne s'enracine dans le mystère eucharistique, «source et sommet de la vie de l'Église», selon la belle expression des Pères conciliaires (cf. *ibid*, n. 10), amène de plus en plus de fidèles à s'engager activement auprès des ministres ordonnés dans la préparation et la célébration de l'action liturgique, pour mettre en valeur la beauté du culte chrétien, qui est ordonné «à la gloire de Dieu et au salut du monde», comme l'exprime la liturgie de la Messe.

7. Servir à la manière du Christ est la mission royale de tout baptisé et de toute communauté ecclésiale, que le diocèse se doit donc de manifester concrètement. D'une certaine manière, le ministère des diacres permanents honore cet engagement. En effet, beaucoup d'entre eux reçoivent une mission en relation avec l'exercice de la charité, dans la prise en charge des aumôneries du monde de la santé ou du monde carcéral, ou au service d'institutions caritatives. Ce sont cependant les fidèles laïcs qui sont les premiers acteurs de cette mission ecclésiale de service, dans le témoignage qu'ils rendent quotidiennement à l'Évangile, par leur vie de travail et dans leurs engagements divers au cœur du monde. À travers les réalités de la vie politique et sociale, dans les multiples domaines de l'activité économique et dans l'action culturelle, ils œuvrent dans la société afin de promouvoir des relations entre les hommes qui respectent et honorent la dignité de chaque personne dans toutes ses dimensions. Ils manifestent également leur sens de la justice et de la solidarité vis-à-vis des moins favorisés, à la fois sur les plans local, national et international, notamment par le soutien des Œuvres missionnaires. Les catholiques de France ont aussi une longue tradition missionnaire. Malgré les pauvretés actuelles, qu'ils n'oublient pas les contrées dans lesquelles leurs devanciers ont porté l'Évangile ! S'engager pour la mission à l'extérieur, loin d'appauvrir la paroisse ou le diocèse, leur donnera en retour une nouvelle

force, liée au partage des dons.

8. Au terme de notre rencontre où j'ai évoqué devant vous des réalités qui constituent votre labeur quotidien et qui nourrissent votre prière de pasteurs, je ne puis oublier l'ensemble de vos collaborateurs. Je pense d'abord aux vicaires généraux, plus directement liés à l'exercice de votre ministère, qui sillonnent chaque jour les routes des diocèses pour aller à la rencontre des paroisses, de leurs pasteurs et de leurs fidèles, ainsi qu'aux vicaires épiscopaux qui travaillent également à rendre l'action pastorale de l'Évêque plus proche de tous. Je pense aussi aux personnes qui travaillent à la Curie diocésaine, au service de la communauté du diocèse, pour aider à la gestion de son patrimoine, pour améliorer l'exercice de la solidarité par un partage plus juste et plus efficace des ressources, ou encore pour instruire les affaires de justice. Bien des diocèses ont ouvert récemment une «Maison diocésaine», où sont regroupés mouvements et services, pour une meilleure collaboration entre eux, mais aussi pour permettre la simple rencontre des personnes, comme le font aussi les moyens de communication sociale que sont les radios et la presse diocésaines. À travers vous, chers Frères Évêques, je veux encourager toutes les personnes qui travaillent dans ces institutions diocésaines et qui accomplissent ainsi un service d'Église dont la dimension missionnaire n'échappe à personne. Qu'elles en soient vivement remerciées !

En rentrant dans vos diocèses pour reprendre avec courage et force spirituelle le service de la mission que le Seigneur vous a confiée, ayez à cœur de témoigner à tous les baptisés le soutien et les encouragements du Pape ! Puissent tous les fidèles avoir le souci de participer pleinement à la vie du diocèse et de fortifier ainsi les liens de la communion entre eux, sans oublier de s'ouvrir aux autres Églises et de nourrir toujours leur attachement à l'Église universelle, en priant aussi pour le Pape et pour l'accomplissement de son ministère ! Successeur de Pierre, j'ai reçu la mission particulière d'affermir mes frères dans la foi (cf. *Lc* 22, 32) et de servir la communion entre tous les Évêques et entre tous les fidèles. Heureux d'exercer une fois de plus pour vous ce ministère qui est le mien, en vous confiant à l'intercession maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, je vous accorde de grand cœur, ainsi qu'à tous vos fidèles, une affectueuse Bénédiction apostolique.

[00203-03.02] [Texte original: Français]